des suffrages alors que son principal concurrent, le parti conservateur-progressiste que dirige M. Robert Stanfield, n'en avait que 31,4 p. 100. En octobre dernier, le parti libéral a obtenu 39,4 p. 100 des voix, perdant 6,1 p. 100 du corps électoral. Avec 35,2 p. 100 des voix, le parti conservateur a enlevé près des deux tiers des suffrages refusés au parti de M. Trudeau, le reste allant au Crédit social (droite populiste) que dirige M. Réal Caouette; celui-ci est passé de 5,2 p. 100 à 7,7 p. 100 des suffrages exprimés. Quasi stationnaire quant au pourcentage des voix, le Nouveau parti démocratique (travailliste) de M. David Lewis est resté le troisième parti canadien.

Le scrutin uninominal à un tour et le découpage des circonscriptions ont accentué, sur le plan des sièges, le mouvement de recul du parti libéral au bénéfice du parti conservateur et aussi du Nouveau parti démocratique: le premier a perdu 46 de ses 155 sièges, le second en a gagné 35 tandis que le troisième en gagnait 9. Circonstance

unique dans l'histoire électorale du Canada, les deux grands partis ont obtenu presque le même nombre de sièges: 109 et 107. La majorité à la Chambre des communes étant de 133 sièges, l'un ou l'autre se voyait contraint de gouverner avec l'appui d'un tiers parti. C'est dans ces conditions que le premier ministre décidait de ne pas démissionner et de gouverner désormais, son cabinet restant exclusivement libéral, en comptant sur le soutien des députés du Nouveau parti démocratique (31 sièges).

Géographie électorale

Si l'on examine les résultats d'Est en Ouest, on observe que les quatre provinces de l'Atlantique (32 sièges) sont restées fidèles au parti conservateur, qui cependant a perdu 3 sièges au profit du parti libéral. Le Québec (74 sièges), a fait montre d'une stabilité plus grande encore en élisant 56 libéraux, comme en 1968, et 15 créditistes (au lieu de 14); le parti conservateur a perdu deux de ses quatre sièges. C'est dans l'Ontario

(88 sièges) que le renversement de la tendance a été la plus nette, puisque le parti libéral y a perdu 28 sièges et que le parti conservateur en a gagné 22. Les trois provinces des Prairies (45 sièges) ont retiré 8 sièges au parti libéral et en ont donné 10 de plus au parti conservateur. En Colombie-Britannique (23 sièges), le parti conservateur, qui n'avait pas eu d'élu en 1968, a maintenant 8 députés et le Nouveau parti démocratique en a 11 au lieu de 7: le parti libéral a perdu 12 sièges.

Il faudra encore du temps aux obser-

Il faudra encore du temps aux observateurs pour démèler et pondérer les nombreux éléments qui peuvent rendre compte des résultats obtenus, le 30 octobre, au terme d'une campagne marquée par des utilisations nouvelles des techniques de communication de masse.

-Gouvernements provinciaux-

Chacune des dix provinces canadiennes possède, pour exercer ses compétences propres, un gouvernement responsable devant une assemblée législative. La durée d'une législature ne peut excéder cinq ans, mais les premiers ministres attendent rarement ce terme statutaire pour déclencher des élections. Au cours des quatre dernières années, les dix provinces ont renouvelé leurs assemblées et le pouvoir a changé de mains dans huit d'entre elles.

Le parti conservateur-progressiste a perdu le pouvoir au Manitoba (1969) et en Nouvelle-Écosse (1970); il l'a conquis dans l'Alberta (1970), au Nouveau-Brunswick (1970), à Terre-Neuve (1971) et l'a conservé dans l'Ontario (1971). L'Union nationale, devenue depuis Unité-Québec, a perdu le pouvoir au Québec (1970). Le parti libéral a gardé le pouvoir dans l'Île-du-Prince-Édouard (1970); il l'a conquis au Québec et en Nouvelle-Écosse et il l'a perdu à Terre-Neuve. Le Nouveau parti démocratique a gagné le Manitoba, la Saskatchewan (1971) et la Colombie-Britannique (1972). Le parti du Crédit social a perdu les trois gouvernements qu'il détenait (Alberta, Saskatchewan, Colombie-Britannique).

Il n'est pas exceptionnel que les électeurs portent au pouvoir provincial un parti auquel ils ne donnent pas, sur le plan fédéral, la majorité des sièges de leur province à la Chambre des communes du Canada.

La répartition des suffrages exprimés

En pourcentage			
	1968	1972	différence
Parti libéral	45,5	39,4	— 6,1
Parti conservateur	31,4	35,2	+ 3,8
Nouveau parti démocratique	17,0	16,4	— 0,6
Crédit social	5,2	7,7	+ 2,5
Divers	0,9	1,3	+ 0,4
	100,0	100,0	

Abstentions 1968: 24%; 1972: 26%.

